

SÉANCE DU 31 MAI 2023

Mis en ligne sur le site internet de la Ville de Libourne le 06.06.2023

23-05-089

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 24 mai 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente et un mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents :

Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Jean-François LE STRAT pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Bénédicte GUICHON pouvoir à Sandy CHAUVEAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

COMMUNICATION DES DECISIONS
COMMUNICATION DES DÉCISIONS

En application de la délibération du 25 mai 2020, le Conseil municipal de Libourne a délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23, Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a été amené à prendre.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (31 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 05.06.23 et de la publication, le 06.06.23
Faït à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

COMMUNICATION DES DECISIONS

✓ **DGSA Ressources et population**

• **Direction de l'Education**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 4 ; Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans le respect des seuils réglementaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;	Décision	Challenge artistique 2022-2023 proposé dans le cadre du parcours culturel du Projet Educatif de territoire de la Ville	Constance Malaquin	1 620 € TTC	Du 3 mars au 6 juin 2023	Thierry Marty
	Décision	Contrat de prestation de service – intervention et prestation d'un artiste dans le cadre du projet du Conseil Municipal Enfants	Benjamin Le Houëzec	2 500 € TTC	Entre le 8 avril et le 30 avril 2023	Thierry Marty
	Décision	Convention – Mise en place d'ateliers visant à favoriser l'accès à la culture scientifique par une démarche expérimentale dans le cadre des « Clubs Découvertes »	Association « Les Petits Débrouillards »	2 100 € TTC	17 mercredis (3H/jour) - Du 22 février au 28 juin 2023	Thierry Marty
	Décision	Contrat – Mise en place d'ateliers théâtre au Liburnia autour du spectacle de cette même compagnie dans le cadre des Clubs Découvertes	Compagnie «Thomas Visionneau »	435 € TTC	6H d'ateliers : les 14, 21 et 28 juin 2023	Thierry Marty
	Décision	Convention d'occupation du domaine public -école élémentaire Simone Veil (formation BAFA)	Communauté d'Agglomération du Libournais	-----	Du 16 au 23 avril 2023	Thierry Marty

- Direction des Ressources Humaines

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 5 ; Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention de formation – formation Certibiocide – 3 agents	Alter&Go	1 650 € HT	21 heures (mai 2023)	Laurence Rouède
	Décision	Convention de formation – « Concevoir et entretenir des massifs de vivaces dans vos espaces verts » pour les agents du patrimoine végétal	Domaine de Chaumont	2 670 € HT	21 heures (septembre 2023)	Laurence Rouède
	Décision	Convention de formation – « action de formation Recyclage Agent Service Sécurité Incendie et Assistance à Personnes » pour 2 agents	INORIX	390 HT	Du 12/06/2023 au 13/06/2023	Laurence Rouède
	Décision	Convention de formation – « Certiphyto Décideur en entreprise non soumise à agrément » pour 3 agents	CFPPA Gironde	840 € HT	Du 12/04/2023 au 13/04/2023	Laurence Rouède
	Décision	Convention de formation – action de formation BAFA 1 pour 1 agent	Association Arc en Ciel	410 € HT	Du 16 au 23 avril 2023	Laurence Rouède

✓ Pôle Dynamique Commerciale

- Services Commerces et marchés

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 5 ; Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Contrat de bail pour l'utilisation du parking Aristide Briand	SNCF Gares et Connexion	47 424 € HT et Hors Charges	Année 2023	Marie-Sophie BERNADEAU

✓ **Direction Administrative et Financière**

• **Service juridique**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention de domiciliation - Maison des Associations	Association Boxe Olympique	-----	Du 20 mars 2023 au 19 mars 2024	Antoine Le Ny
	Décision	Bail – mise à disposition d'un immeuble et de places de parking – 3 rue de l'Industrie	SCI Alié-nor	36 000 € /loyer annuel	6 ans à compter du 1 ^{er} avril 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de domiciliation – Maison des Associations	Libourne UTLIB	-----	Du 2 mai 2023 au 3 mai 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de commodat - Mise à disposition d'un logement sis 21 rue Pierre Benoit	Direction Régionale des Finances Publiques de Nouvelle Aquitaine et du Département de la Gironde et Le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Gironde	-----	Du 1 ^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation précaire pour un logement sis 19 rue Giraud	-----	-----	3 mois à compter du 18 mars 2023 (renouvelable une fois par tacite reconduction)	Antoine Le Ny

• **Service des finances**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 7- Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;	Décision	Modification de la régie de recettes « Festivités Actions Culturelles »	-----	-----	-----	Denis SIRDEY
	Décision	Abrogation de la décision en date du 6 septembre 2011 portant acte constitutif de la régie de recettes du Jumelage	-----	-----	-----	Denis SIRDEY

Alinéa 7- Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;	Décision	Modification de la régie de recettes universelle (Education, restauration, sports, Conservatoire de Musique, école d'arts plastiques)	-----	-----	-----	Denis SIRDEY
---	----------	---	-------	-------	-------	--------------

✓ **Direction des Services Techniques**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 10 – Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€ ;	Décision	Aliénation d'un véhicule CITROEN BERLINGO pour destruction	VHU DECONS	-----	-----	Bilal HALHOUL

✓ **Direction de la citoyenneté**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	Décision	Cimetière la Paillette : création d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 28 décembre 2022	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession décennale (1m ²)	-----	603 €	A compter du 5 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (3.90 m ²)	-----	2 331 €	A compter du 10 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 10 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession décennale (2 m ²)	-----	213 €	A compter du 11 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 11 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (3.90 m ²)	-----	2 331 €	A compter du 20 janvier 2023	Jean-François LE STRAT


Alinéa 8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 20 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (2m ²)	-----	1 203 €	A compter du 25 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (3.90m ²)	-----	2 331 €	A compter du 25 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession décennale (2 m ²)	-----	213 €	A compter du 30 janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 2 février janvier 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 20 février 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (3.90 m ²)	-----	2 331 €	A compter du 22 février 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 23 septembre 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession perpétuelle (3.9m ²)	-----	2 331 €	A compter du 23 février 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (1m ²)	-----	213 €	A compter du 2 mars 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession décennale (2 m ²)	-----	213 €	A compter du 6 mars 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 20 mars 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (1m ²)	-----	213 €	A compter du 10 mars 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession trentenaire (3.10 m ²)	-----	783 €	A compter du 15 mars 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 5 avril 2023	Jean-François LE STRAT
Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession trentenaire (3.10 m ²)	-----	783 €	A compter du 26 avril 2023	Jean-François LE STRAT	

Alinéa 8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 3 juin 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 14 avril 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (2m ²)	-----	1 203 €	A compter du 21 avril 2023	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	213 €	A compter du 23 mai 2023	Jean-François LE STRAT

La liste des marchés publics est annexée à la délibération et à ce présent tableau (D.Sirdey)

Communication des marchés et avenants signés depuis 30 mars 2023

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	Titulaire
2021L17-01 Avenant 1	Aménagement paysager de la place Joffre Lot 1 : VRD Avenant 1 : Travaux supplémentaires	127 031,15 €	152 437,39 €	Groupelement FAYAT TP SAS et GUINTOLI SAS
2022L42 Avenant 1	Réfection du chemin de la conque : Avenant 1 : régularisation exécution	19 305.64 €	23 166.77€	FAYAT
2022L07_02 Avenant 1	Travaux Eglise St Jean : Lot 2 Sculpture Avenant 1 : Intégration à la phase 1	Sans incidence financière	Sans incidence financière	Atelier des sculpteurs
2022L07_04 Avenant 1	Travaux Eglise St Jean : / Lot 4 Vitraux Avenant 1 : Intégration à la phase 1	Sans incidence financière	Sans incidence financière	Fournier
2022L07_05 Avenant 1	Travaux Eglise St Jean : / Lot 5 Menuiseries Serrureries Avenant 1 : Modification du groupement	Sans incidence financière	Sans incidence financière	Groupelement Cavaillois / Tatard / Mongrand
2022L19-01 Avenant 2	Aménagement paysager du kiosque de la place Joffre Lot 1 : Tous corps d'état Avenant 2 : Travaux supplémentaires	38 533,86 €	46 244,63 €	FAYAT ENTREPRISE TP SAS
2023L07	Contrat de location d'un chapiteau avec plancher renforcé et climatisation	19 823,58 €	23 788,30 €	DL LOCATION
2023L08	Contrat de location de matériels de musculature et de cardio-training	28 975,00 €	34 770,00 €	WIITraining
2023L11	Contrat d'audit et de conseil en aménagement du territoire	Montant estimée de 13 000 €	Montant estimée 15 600 €	Leyton-CTR

2022L18 Avenant 1	Achat, Installation, Fourniture et entretien de pièges à moustiques pour la Ville de Libourne	Sans incidence Financière	Sans incidence Financière	<p>Envoyé en préfecture le 05/06/2023 Reçu en préfecture le 05/06/2023</p> <p>Publié le ID : 033-213302433-20230531-DELIB_23_05_089-DE</p>  <p>SAS TECHNO RAM</p>
----------------------	---	---------------------------	---------------------------	---